

adoptée

SÉNAT

le 19 décembre 1968

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1968-1969

---

RÉSOLUTION

ADOPTÉE PAR LE SÉNAT

*refusant la levée de l'immunité parlementaire  
en ce qui concerne M. Jacques Duclos.*

---

*Le Sénat a adopté la résolution dont la teneur  
suit :*

Vu la requête, en date du 29 octobre 1968, par laquelle M. le Procureur général près la Cour d'appel de Paris sollicite l'autorisation nécessaire pour exercer des poursuites à l'égard de M. Jacques Duclos,

N'autorise pas la levée de l'immunité parlementaire de M. Jacques Duclos.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 19 décembre 1968.

*Le Président,  
Signé : Alain POHER.*

---

Voir les numéros :

Sénat : 58 et 97 (1968-1969).

adoptée

SÉNAT

le 19 décembre 1968

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1968-1969

---

RÉSOLUTION

ADOPTÉE PAR LE SÉNAT

*refusant la levée de l'immunité parlementaire  
en ce qui concerne M. Jacques Duclos.*

---

*Le Sénat a adopté la résolution dont la teneur  
suit :*

Vu la requête, en date du 29 octobre 1968, par laquelle M. le Procureur général près la Cour d'appel de Paris sollicite l'autorisation nécessaire pour exercer des poursuites à l'égard de M. Jacques Duclos,

N'autorise pas la levée de l'immunité parlementaire de M. Jacques Duclos.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 19 décembre 1968.

*Le Président,*  
*Signé : Alain POHER.*

---

Voir les numéros :

Sénat : 58 et 97 (1968-1969).